

N°02  
16 FÉVRIER 2016

WEB

SNE-FSU :

[sne@fsu.fr](mailto:sne@fsu.fr)

<http://www.sne-fsu.org>



## MUTUALISATION AFB – ONCFS

Les Organisations Syndicales ont été reçues le vendredi 5 février par les rapporteurs du CGEDD sur le dossier « mutualisation des services de terrain entre l'AFB et l'ONCFS ».

La délégation SNE-FSU était composée du secrétaire général et de représentants de l'ONCFS, de la future AFB (ONEMA, AAMP) et des DREAL, afin d'avoir une vision complète de ce rapprochement territorial de plusieurs services à l'échelon départemental et régional.

Les rapporteurs, ont déjà entendu toutes les parties concernées, chefs d'établissements, préfets, divers services de l'Etat, politiques... il ne leur restait plus que la rencontre avec les organisations syndicales avant de boucler leur rapport qu'ils remettront à la ministre fin février. Ils nous ont assuré que leur rapport n'était pas déjà écrit...

**A retenir :** une seule information nouvelle avec la "quasi annonce" de la non mutualisation de l'échelon régional sous la pression du lobby chasse (qui y voit le risque d'une fusion totale) et la confirmation d'une information apparue à la lecture des débats des sénateurs lors de la première lecture du projet de Loi Biodiversité, à savoir l'organisation prochaine par le ministère d'une table ronde sur la police de l'environnement (s'adressant initialement aux sénateurs, nous avons demandé que les O.S soient elles-aussi associées afin d'apporter un éclairage technique notamment). A côté de ce maigre bilan, reste une multitude de questions et l'aveu qu'il est difficile de faire des propositions cohérentes avec un ONCFS en dehors de l'AFB. Ce que nous avons bien-sûr confirmé avec force. Les rapporteurs nous disent avoir un mandat clair de réflexion dont ils ne sortiront pas. Ils ne sont pas chargés de négocier ni de faire des propositions opérationnelles.

Nos interlocuteurs citent l'outre-mer comme exemple de réussite de services mutualisés de police de l'environnement (SMPE ONCFS ONEMA). Nous leurs rappelons qu'à Mayotte l'ONCFS a retiré ses billes du SMPE ! Par ailleurs les enjeux et les contextes des départements et des régions sont d'une autre ampleur en métropole.

Les rapporteurs nous disent avoir parfaitement identifié le problème du manque de moyens humains. Nous allons plus loin en expliquant que cela remet en question le sens des missions auquel sont très attachés les agents et que cela induit de plus en plus couramment une souffrance au travail.

**Nous sommes très dubitatifs sur l'utilité de ce rapport et une question plane sur la discussion : la mutualisation est-elle pertinente dans ces conditions ?!**

### SECRETAIRES SNE-FSU

#### Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

[jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

#### Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[patrick.saintleger@eaurmc.fr](mailto:patrick.saintleger@eaurmc.fr)

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

### SECRETAIRES BRANCHES

#### ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

[ruven.gonzalez@ademe.fr](mailto:ruven.gonzalez@ademe.fr)

#### ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

#### Eaux & Milieux Aquatiques

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[patrick.saintleger@eaurmc.fr](mailto:patrick.saintleger@eaurmc.fr)

#### MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

#### SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

[bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr)

**Les rapporteurs ont organisé la discussion autour de trois points :** 1- notre perception de cette mutualisation; 2- notre approche des missions à mutualiser et l'organisation de cette mutualisation ; 3- les conditions de sa faisabilité.

**Sur le premier point** nous avons fait état de notre absence d'a priori sur le principe d'un rapprochement des services départementaux et régionaux (à l'exception d'une O.S l'ensemble des représentants s'est d'ailleurs positionné sur cette ligne). Mais à la condition impérative que la démarche soit menée dans la perspective d'un service public de l'environnement cohérent, adapté, en capacité de pouvoir mener l'ensemble des missions en matière de gestion et de police de la biodiversité et des territoires. Et pour cela que soit reconnu le champ d'activité et de compétence de l'ensemble des agents contractuels et fonctionnaires concernés. Une approche comptable (l'ambiguïté du mot « mutualisation ») serait inacceptable. Nous avons confirmé **la nécessité de prendre en compte nos domaines d'activité comme un tout indissociable : police, connaissance, expertise** puisque c'est là la plus value de nos métiers.

**Sur le deuxième point** nous avons rappelé que le secteur marin et ses spécificités ne doivent pas être oubliés. Nous avons émis des réserves sur ce rapport qui sera rendu en février alors que le projet de loi biodiversité est encore loin d'être stabilisé. Nous avons également rappelé que les situations sont très variées selon les établissements, mais aussi entre les unités dans chaque établissement. La ligne hiérarchique fait partie de nos préoccupations, notamment à cause de la difficile articulation entre deux établissements et deux organisations différentes. A ce titre, et par souci de cohérence, il nous semble important que la mutualisation concerne également l'échelon régional ou interrégional. Sur le même champ, nous avons redis que si un catégorie A devait chapeauter le nouvel ensemble, celui-ci devait venir de l'interne, par la promotion notamment. Enfin, il nous paraît **impossible de mettre au point une organisation cohérente et efficace tant que l'ONCFS restera en dehors de l'AFB.**

**Sur le troisième point**, à l'heure où chacun des établissements a du mal à remplir ses missions nous avons rappelé une fois de plus nos revendications, en particulier la nécessaire adéquation des moyens avec les missions. **L'état doit nous donner les moyens de mettre en œuvre ses politiques publiques : moyens humains, techniques et sécuritaires.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui où, trop souvent, nous ne sommes que dans l'affichage ! Sur le dernier volet, nous avons d'ailleurs alerté sur les pressions et les menaces subies par les agents dans l'exercice de leurs fonctions de police avec un soutien pour le moins insuffisant de l'administration (aujourd'hui la Force triomphe sur la Raison !). Nous avons également alerté sur la déconsidération subie par les agents et sur la nécessaire amélioration des statuts et des rémunérations et de vraies carrières dans le domaine. La mutualisation doit être l'occasion d'avancer sur tous ces sujets. Nous avons aussi insisté sur la nécessaire préservation des agents dans leur vie professionnelle et personnelle. Toutes ces questions de fond conditionnent effectivement la réussite du projet de mutualisation.

Enfin, nous avons pointé le fait que dans cette période trouble, les "guerres de clocher" et le repli sur soi sont des réflexes humains mais qu'il fallait faire attention à ne pas basculer dans la critique réciproque. Nous avons ainsi rappelé que dans un service avoir un agent qui a navigué dans plusieurs sphères est une chance, un enrichissement.

### **Beaucoup de questions demeurent et il nous faut rester vigilants :**

- **Quelles sont les véritables intentions de l'administration ?** Réformer pour les missions ou dans une optique comptable ?
- **Quelles perspectives d'intégration de l'ONCFS dans l'AFB** ou de sortie de l'ONEMA et l'AAMP de l'AFB pour avoir une cohérence des missions de police ?
- **Quelle configuration de l'échelon régional** qui, avec les réformes et que le lobby de la chasse le veuille ou non, prend de plus en plus d'importance ?
- **Quelles conditions de travail ? Quelle organisation hiérarchique ? Quelle coordination entre établissements ?** Quid des Parcs Nationaux ?
- **Quelle reconnaissance des compétences ?** Quelles améliorations des statuts, des parcours professionnels ?

**Pour le SNE-FSU, il n'est pas envisageable de discuter " MUTUALISATION" ou "RAPPROCHEMENT" des services cités, sans avoir auparavant traité les revendications portées par les personnels de l'environnement. Restons tous dans l'action !**